**PIECES A FOURNIR**

**POUR UN LITIGE PRUD’HOMAL**

En vue du premier rendez-vous, je vous remercie de bien vouloir amener **les copies** des documents suivants :

* Contrat de travail et ses éventuels avenants
* Fiches de paie des 3 derniers mois
* Si vous avez été licencié :
  + Lettre de licenciement
  + Documents de fin de contrat (attestation Pôle-emploi, certificat employeur et solde de tout compte)
* Eventuellement lettre d’avertissement ou autre notification de sanction disciplinaire (et vos éventuelles réponses)
* Autres fiches de paie en cas de réclamation spécifique à formuler
* Justificatif de la situation professionnelle et financière actuelle (nouveau contrat de travail ou attestation Pôle emploi)
* Tout élément de preuve utile